



RESPONSABLES DE FILIÈRE

Tél_05 57 42 65 15

Sarah CLAVERY_
sarah.clavery@mfr.asso.fr

Orania AL MAHAMID_
orania.almahamid@mfr.asso.fr

Référent Handicap_ Céline STEINDORF
celine.steindorf@mfr.asso.fr

Référent Mobilité_ Catherine MARAN
catherine.maran@mfr.asso.fr

Référent Apprentissage_ Géraldine RETE
geraldine.rete@mfr.asso.fr



www.mfrblaye.fr # [@mfr.blaye@mfr.asso.fr](https://twitter.com/mfr.blaye)

MFR DU BLAYAIS

4 Impasse du Merle,
33390 SAINT-MARTIN LACAUSSEADE
Tél : 05 57 42 65 15



ACCÈS

- _ A10/RN 137
- _ Bac Blaye-Lamarque*
- _ Bus TransGironde 201
- _ Parking



MFR - CFA DU BLAYAIS
SUP'MFR du Blayais - CAMPUS de la Formation



Prestations adaptées et
accessibles aux personnes
en situation de handicap



ACCOMPAGNANT ÉDUCATIF PETITE ENFANCE

en alternance/en apprentissage

Taux de réussite à l'examen CAP AEPE 2022 : pas de session

LE MÉTIER Le titulaire du CAP AEPE est un professionnel dans le domaine de la petite enfance. Il peut exercer son activité dans trois secteurs différents : à l'école maternelle ou accueil collectif de mineurs (ACM), en service ou établissement d'accueil du jeune enfant de moins de 6 ans (EAJE), à domicile. Il doit être capable d'effectuer les tâches suivantes : assurer l'accueil, la garde de jeunes enfants, assurer les activités d'éveil et d'aide pédagogique, répondre aux besoins fondamentaux de l'enfant et contribuer à son développement, son éducation et sa socialisation, assurer l'entretien et l'hygiène des différents espaces de vie de l'enfant et le service des collations et des repas.



[mise à jour_ mars 2023]

*se former
en alternance à SUP'MFR
du Blayais CAMPUS
de la Formation*



MFR - CFA DU BLAYAIS
SUP'MFR du Blayais - CAMPUS de la Formation

ORGANISATION

Pré-requis / Public

- > Avoir au moins 18 ans l'année de l'examen
- > Etre titulaire d'un titre ou diplôme de niveau V minimum
- > Post VAE
- > Reconversion professionnelle
- > Demandeur d'emploi
- > Salarié

Recrutement/Admission

- _ Sur Rendez-vous (à la MFR du Blayais ou lors des Journées Portes Ouvertes) et sur dossier

Planning/Début de formation

- _ Septembre 2023

Délai de réponse admissibilité

- _ 8 jours

Durée

- _ Formation en alternance : 9 mois
- _ Parcours partiel : 231 h de formation en centre
- _ Formation en milieu professionnel : 560 h

Financement

- _ Contrat Apprentissage et Contrat de Professionnalisation : 7 000 euros/an (prise en charge par l'OPCO)
- _ Financement individuel : 3 100 euros/an (remise associative déduite)
- _ CPF, CPF de transition, VAE, PRO A, Plan de Développement des Compétences, Cellule de reclassement : sur devis (contacter le secrétariat de la formation professionnelle)
- _ Frais d'inscription : 100 euros (hors apprentis)

Hébergement/restauration

- _ Nuitée : 19,5 euros
- _ Repas : 7 euros par repas

STRUCTURES PROFESSIONNELLES

[FORMATION PRATIQUE]

Le titulaire du C.A.P Accompagnant éducatif petite enfance peut exercer son activité professionnelle :

- en établissements d'accueil du jeune enfant (EAJE) : multi-accueil, crèches collectives, haltes-garderies, jardins d'enfants ou autres structures d'accueil spécialisé des jeunes enfants ;
- en école maternelle ;
- en accueil collectif de mineurs (ACM) ;
- à son domicile (comme salarié d'employeur particulier ou de crèche familiale) ;
- en maison d'assistants maternels (MAM) ;
- au domicile des parents (comme salarié d'employeur particulier ou d'organismes de services à la personne) ;

SECTEURS D'ACTIVITÉ

Ecole maternelle ou accueil collectif de mineurs :
Agent territorial spécialisé des écoles maternelles
Agent d'accompagnement à l'éducation de l'enfant

Assistant éducatif petite enfance
Adjoint/agent d'animation

Etablissements ou services d'accueil collectif des enfants de moins de six ans :
Auxiliaire petite enfance
Agent social

Agent d'accompagnement à l'éducation de l'enfant

Domicile :
Garde d'enfant à domicile
Assistant maternel

Employé à domicile
Employé familial auprès d'enfant

PROGRAMME

UP1: ACCOMPAGNER LE DEVELOPPEMENT DU JEUNE ENFANT +PSE

- _ Accompagner l'enfant dans ses découvertes et ses apprentissages
- _ Prendre soin et accompagner l'enfant dans les activités de la vie quotidienne

UP2 : EXERCER SON ACTIVITE EN MILIEU COLLECTIF

- _ Inscrire son action dans le réseau des relations enfants-parents-professionnels
- Exercer son activité en école maternelle

UP3 : EXERCER SON ACTIVITE EN ACCUEIL INDIVIDUEL

- _ Exercer son activité à son domicile, celui des parents ou en maison d'assistants maternels



Le + livret d'accompagnement individualisé

Le + Le contrat d'apprentissage peut être signé à n'importe quel moment de l'année de formation. Un accompagnement à la recherche et à la signature du contrat pour les apprenants le souhaitant.

COMPÉTENCES DÉVELOPPÉES

- >> Etablir des relations de proximité physique et psychique bienveillantes
- >> Assurer la sécurité et le confort des personnes
- >> Mettre en œuvre de bonnes pratiques de portage et de mobilisation des personnes
- >> Mettre en œuvre de bonnes pratiques d'aménagement et d'entretien de l'environnement physique des personnes
- >> Se confronter aux situations de souffrance et répondre de façon adéquate aux situations d'urgence
- >> Communiquer de façon adaptée avec l'ensemble des acteurs
- >> Proposer des supports de médiation adaptés aux désirs de la personne et à sa situation
- >> Animer la vie quotidienne
- >> Faire abstraction de ses propres références et s'adapter au mode de vie et aux souhaits de la personne aidée et /ou de sa famille
- >> Travailler au sein d'une équipe pluri-professionnelle sous la responsabilité d'un travailleur social, d'un professionnel paramédical, ou de pédagogues
- >> Transmettre ses observations et rendre compte de ses interventions.

POURSUITES D'ÉTUDES [ÉVOLUTION DE CARRIÈRE]

Concours ATSEM (Agent Territorial Spécialisé des Écoles Maternelles) /Auxiliaire de puériculture/Auxiliaire de vie sociale/Moniteur-Educateur / Educateur de Jeunes Enfants...

Agent territorial spécialisé des écoles maternelles/Agent d'accompagnement à l'éducation de l'enfant/Assistant éducatif petite enfance/Adjoint - agent d'animation / Auxiliaire petite enfance.

Exemples code ROME, fiche métier : K1303 - Assistance auprès d'enfants

